

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

Gap, le 29 décembre 2017

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode neigeux :

Le département passe en vigilance orange neige

Météo France a placé le département des Hautes-Alpes en vigilance orange neige.

La neige tombera en fortes quantités au dessus de 700 m.

Les chutes de neige seront accompagnées d'un vent fort de Nord-Ouest engendrant des congères importantes et rendant la circulation très difficile sur les routes.

Pour rappel, les équipements spéciaux (pneus neige, chaînes, chaussettes) sont obligatoires en cas de chutes de neige dans les Hautes-Alpes.

En conséquence, Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Hautes-Alpes, en appelle à la responsabilité de tous les usagers de la route et leur demande de respecter l'obligation d'équiper leur véhicule en cas de chutes de neige. Elle invite chacun à faire preuve de la plus grande vigilance sur les routes.

Afin d'anticiper cet épisode neigeux, les routes départementales **RD 14, RD 314 et RD 292 (col de Manse) seront fermées** à la circulation dès 20h00. **Le col du Lautaret sera fermé** à partir de 23h00. D'autres fermetures de route sont à prévoir.

Avant tout déplacement, il est conseillé de consulter les sites internet :

- du Conseil départemental : www.inforoute05.fr
- de Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr
- de Météo France : www.meteofrance.com